

Subventions août 2014

La Neuveville, le 3 septembre 2014

Le Conseil du Jura bernois (CJB) appuie la construction d'une Maison du Chasseral aux abords du domaine des Bugnenets-Savagnières. Il recommande au Conseil-exécutif d'accorder un montant de 140'000 francs en faveur de ce projet touristique. Selon lui, l'importance du site en plein cœur du Parc régional Chasseral et le caractère exemplaire de la collaboration entre le Jura bernois et le canton de Neuchâtel dans ce dossier justifient d'accorder la subvention maximale autorisée par la loi sur les loteries, soit 40% des coûts déterminants.

Les autres demandes bénéficiant d'un soutien du Fonds de loterie sont constituées d'aides à la rénovation de maisons historiques et d'un mur en pierres sèches à Cortébert, Tramelan, La Neuveville et Villeret, ainsi que d'une subvention pour un livret et un film sur le bicentenaire de la fanfare de La Ferrière.

Sur le Fonds du sport, une somme de 23'000 francs est affectée à des travaux de rénovation de la piscine de Tramelan. Le Club de lutte de Péry, le Club sportif Belprahon et l'Unihockey-Club Tramelan sont soutenus pour l'acquisition de matériel. Plusieurs compétitions bénéficient également de subventions comprises entre 2'000 et 5'000 francs : concours de tir à l'arc au Fuet, triathlons de Tramelan et La Neuveville, Grand Prix de boccia de Corgémont, Championnat suisse élite d'haltérophilie à Tramelan et journée des gymnastes hommes et seniors du Jura et du Jura bernois à Malleray.

En ce qui concerne les projets culturels, le CJB soutient l'événement de clôture du tricentenaire de l'abbatiale de Bellelay, la production d'un CD et tournée du Marie Krüttli Trio, l'édition de livres de Sylviane Chatelain, Jean-Pierre Rochat et Alice Heinzelmänn, le festival Conte & Compagnies, la biennale de Visarte Jura, la traduction de poèmes de Werner Renfer en italien, le festival Tramlabulle ainsi que le catalogue d'une exposition à Saint-Ursanne consacrée en partie au peintre et musicien Jean-Pierre Gerber.

Les institutions suivantes reçoivent leur subvention annuelle d'exploitation : Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont (54'500 francs), Bibliothèque régionale de Saint-Imier (34'500), CEJARE (30'000), Société jurassienne d'émulation (16'000), Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur (10'500), Fondation du Banneret Wisard (5'000), Art, culture et loisirs (4'200).

Le CJB a accordé, dans sa séance du 27 août 2014, des subventions pour un montant total de 420'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73

Adresse du secrétariat :

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74
fabian.greub@sta.be.ch
info.cjb@sta.be.ch